

AVIS

Toute demande d'adresse d'un annonceur doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

Petit logement à louer, Chavannes 13, pour le 24 juillet. S'adresser à midi et le soir.

ÉTUDE ED. PETITPIERRE, NOTAIRE

Appartements à louer dès ce jour ou pour époque à convenir:

Sablons, 3 et 4 chambres. Rue de la Côte, 3 ou 5 chambres.

Rochettes, 4 chambres. Rocher, 3 chambres. Cassardes, 4 chambres. Place du Marché, 3 chambres.

Rue Bachelin, 4 chambres. Parc, 3 chambres. Rue du Roc, 4 chambres. Fort-Bouillant, 3 chambres. Poteaux, 2 chambres.

A louer, pour Noël, rue du Seyon, 1er étage, un logement de 5 chambres et dépendances. S'adresser Parc 37, 2e étage.

A louer, pour septembre ou époque à convenir, à quelques pas de la station Boine du funiculaire, un beau logement de 4 chambres et dépendances, gaz, lessiverie et séchoir. Vue magnifique. S'adresser Boine 5, 1er, à gauche.

A louer, dès maintenant ou pour époque à convenir, route de la Côte 89, un appartement de cinq pièces et dépendances, avec balcon et terrasse. Buanderie et jardin. S'adresser Étude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle.

Fort-Bouillant: à louer pour le 24 septembre prochain, un appartement de 3 chambres et dépendances. Prix: 300 fr. S'adresser Étude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8.

A louer, rue Matile, pour le 24 septembre ou plus tôt si on le désire, appartement de 3 chambres et dépendances. — Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer, pour le 24 septembre 1906, à Clos-Brochet, un bel appartement au 2e étage, 4 chambres, cuisine et toutes dépendances. Eau et gaz à la cuisine. Buanderie. — S'adresser Clos-Brochet 11, au rez-de-chaussée ou Temple-Neuf 16, au magasin.

A louer, dès maintenant ou pour époque à convenir, avenue de la Gare 5, un bel appartement de 7 pièces et dépendances, avec jardin. — Étude des notaires Guyot & Dubied.

A louer, rue du Môle, pour le 24 juin, au 3e étage du bâtiment de la « Balance », rue du Coq d'Inde 24, un appartement moderne de 4 pièces, cuisine et dépendances.

S'adresser au bureau Prince et Béguin, architectes, rue du Bassin n° 1.

A louer, dès maintenant ou pour époque à convenir, rue du Môle et quai Osterwald, un bel appartement de 5 pièces et dépendances, auquel on ajouterait 3 autres pièces suivant convenance. Eau et gaz. S'adresser Étude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle.

A louer, pour le 24 juin, rue et place Purry, un appartement de 4 chambres et dépendances, en très bon état.

S'adresser à l'Étude Wavre, Palais Rougemont.

LOCAT. DIVERSES

À louer pour tout de suite ou époque à convenir, un joli logement de 5 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'Étude Meckenstock et Reutter, Hôpital 2. c.o.

A louer, Parc 125, un beau logement de 4 chambres, cuisine, dépendances, lessiverie et jardin. c.o.

A louer, au Tertre, logement de 2 chambres et dépendances, 25 fr. Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

A LOUER pour séjour d'été

ou à l'année, dans une maison de campagne au Val-de-Ruz, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Eau sur l'évier. Prix modéré. — Demander l'adresse du n° 476 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Séjour d'été

A louer, dans un endroit agréable ayant station de bateau à vapeur, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, pour séjour d'été ou à l'année.

S'adresser au magasin Porret-Euyer, 3, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel.

A louer, qual des Alpes, bel appartement de six chambres confortables.

Balcon. Bains. Gaz. Électricité. — Buanderie. — Séchoir. Étude A.-N. Brauen, notaire.

A louer, pour le 24 juin, à Gibraltar un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Gosser, Terreaux 1. c.o.

Beaux logements de 3 chambres et dépendances sont à louer dans maison neuve, aux Parcs. Prix, 500 fr. Étude Brauen, notaire, Trésor 5, et Charles Enzen, maître-couvreurs.

VALANGIN

A louer un logement moderne, de 4 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser à J. Ajassa.

A louer à la Colombière appartement de 5 chambres et dépendances. Vêrandra. Jardin. — Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée avec balcon, pour monsieur. Oratoire 1, 1er.

Petite chambre meublée à louer à un ouvrier, faubourg de l'Hôpital 40, 3e étage. c.o.

A louer, chambre meublée indépendante. Temple-Neuf 8, 2e.

Jolie chambre meublée. Sablons 13, 1er étage à droite.

Chambre meublée pour monsieur rangé. R. Louis Favre 12, 2e. c.o.

A louer tout de suite une chambre indépendante non meublée, avec réduit, deux croisées, au soleil, pour dame ou demoiselle. Faubourg du Lac 15, 3e.

A louer immédiatement deux chambres meublées indépendantes. S'adresser faubourg de l'Hôpital 40, 1er. c.o.

A louer deux chambres meublées. S'adresser à Numa Guinand, Evole-Balance 2.

Chambre meublée disponible le 1er juillet, pour un monsieur rangé. Concert 4, 3e. c.o.

Belle chambre à louer. — Rue Pourtalès 1, rez-de-chaussée. c.o.

La Feuille d'avis de Neuchâtel est un organe de publicité de 1er ordre.

ÉCURIES

à louer, au Prébarreau. S'adresser Étude Brauen, notaire.

LOCAL

à louer près de la gare tout de suite ou époque à convenir. Convientrait pour atelier ou entrepôt. S'adresser Falys 27. c.o.

Deux grands locaux pour ateliers

(horlogerie, petite mécanique, tailleur, etc.) sont à louer à la rue de l'Hôpital pour Noël 1906, ou pour époque à convenir. S'adresser Étude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A louer, pour Saint-Jean ou plus vite, des locaux clairs pour ateliers ou dépôts. S'adresser à M. Hirschy, Ecluse 15 bis. c.o.

DEMANDE A LOUER

ON CHERCHE

une grande chambre meublée ou deux petites pour deux ouvriers. Faire offres par écrit avec prix sous E. P. 483 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande à louer ou à acheter, pour l'automne, une petite propriété au Val-de-Ruz, de préférence dans les villages de Vilars ou Fenin.

Adressez les offres écrites à J. B. 491 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande à louer pour novembre prochain, au-dessus de la ville, un logement de 6 chambres et dépendances.

Adressez les offres sous chiffres C. 1881, poste restante, Neuchâtel.

OFFRES

Une jeune fille de 19 ans cherche place comme

femme de chambre ou bonne d'enfants où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à J. A. poste restante à Gorgier.

Une dame honorable

demande des journées pour tout faire. S'adresser pension rue du Seyon 15.

PLACES

Mme Ed. Monnard, pasteur, demande tout de suite une

bonne domestique

S'adresser Comba-Borel 2.

On demande

pour un petit ménage soigné de deux personnes, une fille pour tout faire, bien recommandée, au courant d'un service simple, et de bonne santé. Entrée du 4 au 7 juillet. Cité de l'Ouest 6, 1er étage.

ON DEMANDE

une personne d'un certain âge, connaissant bien la cuisine, qui pourrait disposer de quelques heures par jour, pour faire le ménage d'un monsieur seul.

Adressez offres écrites sous chiffres E. L. 490 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

jeune personne

pour aider au ménage. Gage 30 fr. par mois. — S'adresser Château de Phielle près Saint-Blaise.

bonne domestique

sachant cuire et faire tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser chez Mme G. Marti, rue Coulon 10.

LA GRANDE BLANCHISSERIE NEUCHÂTELOISE

USINE A VAPEUR MONRUZ - NEUCHÂTEL demande plusieurs bonnes ouvrières repasseuses, des laveuses et des jeunes filles pour le travail à la machine. Adresser offres à S. Gonard, Palais Rougemont.

VOYAGEUR

actif et sérieux, bien au courant des affaires, désire trouver place dans commerce de vins ou denrées coloniales, possédant déjà une bonne clientèle. — S'adresser sous U. 150, poste restante, Neuchâtel.

On demande tout de suite un bon domestique

charretier. — S'adresser à M. Richard, Industrie 22, Neuchâtel.

On demande

pour tout de suite ou pour époque à convenir, un domestique de campagne bien recommandé. c.o. S'ad. à Albert Bonhôte à Peseux.

Femme de chambre

bien au courant du service et sachant coudre, trouverait place avantageuse. S'adresser par lettre casier 204, La Chaix-de-Fonds.

On demande tout de suite une fille active

pour aider au ménage et garder un enfant. Gage 25 fr. — S'adresser rue Saint-Maurice 11, 1er étage.

AVIS

On cherche, pour un garçon de 11 mois, une bonne d'enfant qui sache bien élever les enfants. Une dame d'un certain âge serait préférée. Offres à Mme Rosenfeld, Merligen.

On demande pour l'est de la France, une

Femme de chambre

sachant coudre et repasser, munie de bonnes références. Demander l'adresse du n° 482 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande une gentille

femme de chambre

propre, active et parlant français. Écrire sous chiffre R. U. 443 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. c.o.

EMPLOIS DIVERS

ON DEMANDE

un jeune homme fort et robuste pour porter les petits pains au Grand Hôtel de Chaumont.

Se présenter chez Fritz Wenger-Seiler, 1er Mars 22.

Un employé, connaissant les chevaux, pourrait entrer tout de suite comme camionneur chez Auguste Lambert. S'adresser Balance 1, entre 1 heure et 2 heures.

Commis

Un jeune homme de la Suisse allemande, âgé de 19 ans, ayant terminé son apprentissage dans une grande maison de consommation, connaissant la comptabilité américaine, la machine à écrire, cherche place dans bonne maison de commerce de Neuchâtel ou environs, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Excellentes recommandations, entrée à convenir. — S'adresser à L. Lançon, vins en gros, Neuveville.

On cherche place à la campagne, pendant les vacances, pour un garçon de 15 ans, fort, robuste et intelligent, où il pourrait gagner sa nourriture en travaillant. Demander l'adresse du n° 498 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Boulangier

Un jeune ouvrier boulangier pourrait entrer tout de suite à la boulangerie Vve Lischer, rue de la Treille.

Maison spéciale pour les Cafés « MERCURE » CHOCOLATS SUISSES ET DENRÉES COLONIALES Succursale de NEUCHÂTEL, Rue du Seyon AVIS. Veuillez prendre note s. v. p. que notre magasin se trouvera à partir du 24 juin jusqu'au 31 août 1906, - - Rue du Seyon n° 5a et Rue des Moulins 6 - - dans l'ancien magasin de la maison Vve T. BONNOT, COMESTIBLES A partir du 1er septembre prochain nos magasins seront définitivement installés: Rue de la TREILLE 11 et PLACE PURRY Immeuble: Petitpierre fils & Co (Poudres)

APPRENTISSAGES

Un jeune homme pourrait entrer comme

apprenti peintre chez Edouard Philippin, peintre, Terreaux 13. c.o.

Pour gypseurs et peintres

Jeune homme robuste désire entrer en apprentissage chez un bon maître gypseur-peintre. Pour renseignements, s'adresser à J. Hammerli, charpentier, à Anet.

PERDUS

Perdu depuis vendredi une chatte noire angora. — Prière à la personne chez qui elle se trouve d'en informer contre récompense J. Simonney, Dublé 3.

AVIS DIVERS

Les bureaux de l'Étude

Louis AMIET avocat

sont transférés

rue de l'Hôpital 21.

(au bas de la rue du Château)

PRÉLES (Lac de Bienné) 820 m. Hôtel Mont-Souhait

Séjour d'été délicieux. Vue grandiose sur trois lacs et les Alpes. Magnifiques forêts de sapins. Confort moderne. Chambre et pension depuis 5 fr. Téléphone. — Service postal depuis Douanne. (G. 4585.) Se recommande, Famille LANGEL-DEGOUAIS.

On demande, pour entrer le 1er juillet,

deux domestiques charretiers S'adresser à C. Borle, Crostard s/Rochefort.

On demande un bon ouvrier

boulangier-pâtissier S'adresser route de la Gare 3.

On cherche une

bon voyageur

Machines à coudre, Temple-Neuf n° 3.

JARDINIERS

Deux bons et jeunes ouvriers sont demandés tout de suite chez Ch.-Aug. Sonrol, horticulteur, Neuchâtel. c.o.

JEUNE HOMME

de 16 ans, élève de l'École de commerce, possédant une bonne écriture, cherche emploi pendant ses vacances (2 mois) moyennant petite rétribution. S'adresser à M. Paul Favre, instituteur, à Valangin.

Café-Restaurant Drapeau Neuchâtelois

Mardi et Mercredi 26 et 27 juin 1906 dès 8 heures du soir

Grands Concerts

donnés par les ALPINISTES

Chanteurs de tyroliennes françaises et allemandes

NOUVEAU!!! NOUVEAU!!! M. ROHELLI, ventriloque allemand avec deux poupées mécaniques

Tout le monde rit. Tout le monde rit.

Le magasin d'horlogerie-bijouterie ARTHUR MATTHEY est transféré de la rue du Seyon à la rue SAINT-HONORÉ 14

ETUDE R. COURVOISIER

D. en droit et avocat NEUCHÂTEL

BUREAU OUVERT: à Neuchâtel, rue du Pommier 1, tous les jours sauf le lundi; à Couvet, rue du Preyrel n° 1, tous les lundis.

Mont de Buttes - Hôtel-Pension

BEAU-SÉJOUR

— Altitude 1040 mètres —

Habitation bien située à proximité de belles forêts. Air salubre. Promenades variées. Poste et téléphone dans la maison. Lumière électrique. Cuisine soignée. Prix modéré.

PERRINJAQUET

PROMENADES ET EXCURSIONS

Sous cette rubrique paraîtront sur demande toutes annonces d'hôtels, restaurants, buts de courses, etc. Pour les conditions, s'adresser directement à l'Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel, Temple-Neuf 1.

8 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

MON PRINCE!

PAR ROGER DOMBRE

VIII

— Te prêter cent sous? Ah! pauvre cher, tu tombes bien!

— Quoi! dans la déche, toi aussi?

— Dans les grands prix. Au reste, c'est assez mon habitude. Et des notes à payer partout.

— Alors, il faut aviser à un moyen de sortir d'embarras, dit nettement Vertheimer le Polonais à son ami Ganelli.

— Facile à dire, mais quel moyen? Je n'en vois aucun, répondit le nonchalant Paolo, à demi couché sur son lit, une cigarette à la bouche, tandis que son camarade, à cheval sur une chaise, fumait une énorme pipe.

— Et le mariage, donc?

Le front de Paolo se rembrunissait visiblement.

— Des chaînes!... murmura-t-il en allongeant les lèvres. Si tu crois que c'est drôle!

— Plus drôle, pourtant, que d'avoir des dettes.

— Poids pour poids!... dit encore Paolo. Vertheimer s'impatienta.

— Au fait, je suis trop bête de te conseiller. Agis comme bon te semblera, va! Embourbe-toi. Sois criblé de dettes, fais aboyer la meute des créanciers.

— Qui voudrait d'un pauvre diable comme moi?

Vertheimer le regarda avec un mélange d'envie et d'admiration.

— Ah! si j'avais seulement ton physique? soupira-t-il, qu'il y a longtemps que j'aurais découvert une riche héritière!

Paolo secoua les épaules.

Et tandis que Marie-Louise voyait ainsi son rêve prendre corps, Germaine gardait le sien très vague, tout à fait « dans les nuages », sans même s'apercevoir que sa cousine-sœur pourrait bien se marier avant elle.

— Eh! qui te parle d'elles?... Ici même, dans cette demeure pleine de gens riches, ne peux-tu choisir?

— Choisir! Tu es naïf. On dirait vraiment que je n'ai qu'à me baisser pour ramasser l'héritière en question.

— Ecoute, tu as eu l'amabilité de m'inviter à déjeuner; or, j'ai compté au moins quinze personnes du beau sexe qui semblaient te regarder avec complaisance.

— Regarde avec complaisance ne veut pas dire épouser. Quelle imagination tu as!

— Parmi elles — permets-moi de continuer — il y en a bien la moitié de richement dotées et aspirant à quitter le célibat.

— Peuh! la moitié...

— D'abord, la grande femme brune habillée de soie paille...

— Une veuve espagnole plus âgée que moi. Merci bien! On la dit d'un caractère terrible.

— Tu la mérites! Et puis, qu'importe la différence d'âge?

— Raie celle-là de la liste, je n'en veux à aucun prix.

— Soit! Et la blonde coupesée qui a écorché un peu d'italien avec toi?

— Une Anglaise, vieille fille jusqu'au bout des ongles, pleine de manies et riche depuis peu.

— Riche depuis peu, c'est un détail. Pleine de manies, c'est autre chose, je ne demande pas ton malheur. Passons à la petite provinciale, un peu bébéte mais gentille tout plein, à qui tu as parlé musique.

— Merci; cent cinquante mille francs de dot seulement, dont je ne ferai qu'une bouchée.

— C'est maigre, assurément. Enfin, la belle Américaine...

— Mistress Overfull... Hélas! elle n'est pas pour moi. Une grosse fortune, en effet, mais un cœur déjà pris.

— Par quelqu'un que tu ne peux supplanter?

— Hélas! encore; ce quelqu'un est également riche et possède un si beau nom!

— Le tien n'a rien de laid.

— Bah! chez nous la particule court les rues, et mon titre... eh bien! mon titre, il n'est pas authentique, là!

— Il y en a bien d'autres que toi dans ce cas, et qui n'ont pas ta tournure et ton charme.

— Pour ce qu'ils me servent, ma tournure et mon charme, comme tu dis!... prononça Paolo avec une emphase ironique. Bref, toutes celles qui me regardent avec quelque complaisance doivent être écartées de nos projets. Oui, j'admets que certaines personnes bien dotées m'épouseraient volontiers, mais les papas et les mamans sont là pour empêcher de contracter un mariage de « coup de tête », comme ils disent; et pour prendre sur l'élu de si minutieuses informations, qu'ils découvriraient sur mon compte, non des vilénies certes, mais trop de choses, peu engageantes pour des parents difficiles.

— Que ne sommes-nous en Angleterre ou en Amérique, où les jeunes miss choisissent elles-mêmes leur mari!

— Oui, mais j'aime mieux la France et nous n'avons aucun moyen de nous payer un voyage à l'étranger, du reste.

— Alors, que faire?

Un silence suivit cette exclamation atristée. Paolo reprit, soupirant, lui aussi:

— Au moins, si la fille du chef de cet établissement possédait une ample dot de trois cent mille francs! Ou la nièce.

— L'affaire serait dans le sac, hein? Il m'a

bien semblé, en effet, que la nièce, brunette n'est-ce pas? rougissait tandis que tu la saluais. Mais, en ce cas, elle rentrerait dans la catégorie des filles à marier que les parents surveillent. Ces bons bourgeois de Dumessnil — c'est ainsi que tu les nommes? — doivent jalousement garder la fillette.

— Une « fillette » de vingt-trois ans déjà... fit Paolo en souriant. Les parents? Ah! mon ami, ils seraient peut-être ravis d'avoir le prince pour gendre ou simplement pour neveu. Mais inutile de parler de cela: outre que ces demoiselles n'ont rien ou à peu près rien, je ne voudrais d'elle pas même pour trois cent mille francs.

— Pourtant, elles ne m'ont point paru laides, surtout la blonde.

— Il ne s'agit pas d'elles qui, au besoin, se formeraient avec un peu de toilette et quelques leçons de chic: mais te figures-tu que j'accepterais des beaux-parents aussi... vulgaires?

— Sont-ils réellement si vulgaires que cela? — J'exagère un peu sans doute. Ces très honnêtes

Gratis

jusqu'à fin JUIN 1906

TOUT ABONNÉ NOUVEAU

A LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

recevra gratuitement

le journal dès maintenant à la fin du mois

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la Feuille d'avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

Franco domicile à Neuchâtel Franco domicile en Suisse

jusqu'au 30 septembre 1906 2.- jusqu'au 30 septembre 1906 2.25

jusqu'au 31 décembre 1906 4.- jusqu'au 31 décembre 1906 4.50

(Biffer ce qui ne convient pas)

Signature: _____

Le nouveau abonné recevra sur demande le commencement du feuilleton et l'horaire.

CORBEYRIER S. AIGLE PENSION DUBUIS

Aux 4 Saisons AVIS AU PUBLIC

J'ai l'honneur d'aviser mon honorable clientèle et le public en général, que j'ai transféré mon magasin de comestibles, fruits, légumes, primeurs, rue du Seyon 10

Bateau-Salon HELVETIE

JEUDI 28 JUIN 1906 PROMENADE ESTAVAYER

LES TRANSPLANTÉS

Chapelle de Chaumont

Bonne pension française

Pour capitalistes

Chapelle de Chaumont

Il n'y a pas à Varsovie de véritable bourreau «titulaire». Personne ne veut accepter ce poste peu honorable, mais très avantageux — probablement à cause du risque d'attentat qu'il comporte.

Le bourreau doit faire monter sa victime sur l'échafaud et lui mettre le nœud coulant au cou, puis, il saute précipitamment à terre en renversant l'échelle sur laquelle se trouve le condamné.

On dit que depuis un an ce cimetière est tellement comblé que les autorités ont résolu d'utiliser maintenant dans ce but un terrain vague qui se trouve dans le rayon de la forteresse.

Les cultes réguliers de l'été commenceront dimanche prochain 1er juillet et continueront sans interruption jusqu'au second dimanche de septembre inclusivement.

On a annoncé la découverte qu'un professeur de l'université de Pise, M. Battelli, aurait faite d'une matière plus puissante que le radium.

On possède maintenant des détails sur cette découverte, qui avait beaucoup ému les milieux scientifiques. M. Battelli s'était appliqué, depuis un an, à l'étude des phénomènes lumineux que présentent les eaux de San-Guilliano.

On sait que pour procéder à cette condensation des produits des corps radioactifs, il suffit de les traiter comme le gaz, de les renfermer dans des tubes spéciaux, en les comprimant fortement.

Le gaz ainsi extrait après avoir été épuré, est introduit dans de petits tubes, plongés dans l'air liquide et revêtus de sulfure de zinc.

De Pierre Mille, dans le « Temps »: C'était dans la cathédrale de Burgos, vers le soir. Au dehors, un soleil encore clair, vivant, fécond, à peine moins chaud, et dans la nef cependant l'obscurité, la presque obscurité sacrée de ces grandes ogives, épaissies à mesure que vers les vastes vagues de la plaine se précipitait la chute de l'astre.

On écrit de Varsovie, le 21 juin, à l'Indépendance belge: La peine de mort est très souvent appliquée maintenant à Varsovie. Les exécutions ont toujours lieu dans la citadelle, sur une petite place qui se trouve derrière le fameux « Pavillon X », réservé exclusivement aux détenus politiques.

On écrit de Varsovie, le 21 juin, à l'Indépendance belge: La peine de mort est très souvent appliquée maintenant à Varsovie.

porter la richesse, car ce sont là les biens qu'il faut garder d'un voyage et non pas un bibelot. La grille du chœur était fermée. J'approchai du plus près que je pus. Quelque chose était couché sur une longue planche. Une statue? Je tâtai, je sentis une main très froide: c'était le corps d'un enfant mort. Il dormait là son grand sommeil définitif, au milieu de l'église silencieuse.

«Où, répondit-il. C'est un vieil usage. Quand une famille est trop pauvre pour payer les frais d'un enterrement, elle fait entrer son petit mort en fraude. Elle le met sous la protection du Saint-Sacrement, elle le donne à Dieu... Une ligne sur un bout de papier fait serment qu'il en a le droit, ayant été baptisé. Et alors, gratuitement, le clergé dit sur lui les oraisons qu'il faut à sa petite âme, et lui donne une place dans le cimetière.»

«Je ne crois pas qu'il soit rien qui puisse expliquer l'Espagne mieux que ce petit fait, simple et dramatique. Nous autres, les peuples de l'Ouest et du Nord, nous vivons comme si l'existence terrestre était bien plus importante à nos yeux que la vie future. L'Espagnol attend son paradis éternel, comme un Arabe; et voilà pourquoi le prêtre, qui le lui prépare, a gardé toute sa puissance sociale.»

Les palais de Grenade sont une des merveilles du monde. Pourtant il y a plus beau encore que les palais de Grenade: ceux du nord de l'Inde, construits par d'autres mahométans, à Delhi et dans Agra-la-Rouge. Mais il n'y a rien, au delà des mers, au delà des monts, nulle part, qui soit pareil aux jardins du Généralife. N'attendez pas pour les visiter l'heure où l'usage les ouvre aux Anglais.

«Une vol de pierres précieuses. — Une courtière en pierres précieuses de la rue Le Peletier, à Paris, Mme Gautret, venant de rendre visite à sa mère, dans le quartier de la plaine Monceau, se disposait à prendre le Métropolitain à la gare de Villiers, lorsqu'un monsieur élégamment vêtu s'approcha d'elle et lui demanda un renseignement. Mme Gautret le donna. Le monsieur s'excusa, remercia et s'éloigna.»

On a annoncé la découverte qu'un professeur de l'université de Pise, M. Battelli, aurait faite d'une matière plus puissante que le radium. On possède maintenant des détails sur cette découverte, qui avait beaucoup ému les milieux scientifiques.

On sait que pour procéder à cette condensation des produits des corps radioactifs, il suffit de les traiter comme le gaz, de les renfermer dans des tubes spéciaux, en les comprimant fortement.

Le gaz ainsi extrait après avoir été épuré, est introduit dans de petits tubes, plongés dans l'air liquide et revêtus de sulfure de zinc.

De Pierre Mille, dans le « Temps »: C'était dans la cathédrale de Burgos, vers le soir. Au dehors, un soleil encore clair, vivant, fécond, à peine moins chaud, et dans la nef cependant l'obscurité, la presque obscurité sacrée de ces grandes ogives, épaissies à mesure que vers les vastes vagues de la plaine se précipitait la chute de l'astre.

On écrit de Varsovie, le 21 juin, à l'Indépendance belge: La peine de mort est très souvent appliquée maintenant à Varsovie. Les exécutions ont toujours lieu dans la citadelle, sur une petite place qui se trouve derrière le fameux « Pavillon X », réservé exclusivement aux détenus politiques.

On écrit de Varsovie, le 21 juin, à l'Indépendance belge: La peine de mort est très souvent appliquée maintenant à Varsovie.

TIR CANTONAL 14-24 JUILLET 1906

Les personnes habitant sur le parcours du tram place Purry-Saars, qui seraient disposées à louer pour un ou plusieurs jours des chambres à un ou deux lits, destinées aux tireurs du dehors, sont invitées à adresser leurs offres par écrit, jusqu'au 30 juin au soir, au comité des logements, 8, rue des Epancheurs, en indiquant le nombre de chambres et de lits par chambre, le prix de location, service compris, et les jours pendant lesquels ces chambres seraient disponibles.

4 ans de garantie sont contractés pour le succès de la destruction des PUNAISES avec couvée

Institut de désinfection J. Willmann, Bâle Succursale à Bienne: A. HOFFMANN, Unt. Canalweg 9. Neuchâtel: M. VUITTEL-PRINCE, Moulins 3.

Etat-civil de Neuchâtel Promesse de mariage Umberto Bonifacio-Léonardo-Secondo Itabazza, remonteur, Italien, et Emma-Berthe Gaviglio, couturière, Italienne, tous les deux à Neuchâtel.

Politique Anglais et Allemands Au banquet donné vendredi à Londres en l'honneur des représentants de la presse allemande invités par le comité de conciliation de lord Avebury, le lord chancelier duc de Halsbury a porté un toast au roi Edouard, dans lequel il a proclamé que «s'il est un pays avec lequel le roi désire le plus la paix et l'amitié, c'est l'Allemagne».

Politique Trois bombes ont été saisies dans la nuit de dimanche à lundi à Falconara. La police a procédé à plusieurs arrestations.

Voitures On offre à vendre ou à échanger, plusieurs voitures avec train anglais, trains de postes et ordinaires, des camions à ressorts, des chars de travail et plusieurs tombereaux; ouvrage solide et soigné; le tout à des prix très avantageux.

Chapelle de Chaumont Les cultes réguliers de l'été commenceront dimanche prochain 1er juillet et continueront sans interruption jusqu'au second dimanche de septembre inclusivement.

Chapelle de Chaumont On a annoncé la découverte qu'un professeur de l'université de Pise, M. Battelli, aurait faite d'une matière plus puissante que le radium.

Chapelle de Chaumont On possède maintenant des détails sur cette découverte, qui avait beaucoup ému les milieux scientifiques.

Chapelle de Chaumont On sait que pour procéder à cette condensation des produits des corps radioactifs, il suffit de les traiter comme le gaz, de les renfermer dans des tubes spéciaux, en les comprimant fortement.

Suisse Tir. — Les tirs cantonaux uranais et saint-gallois ont commencé dimanche à Fluelen et à Altstätten.

Suisse Personnel des chemins de fer. — La commission des associations du personnel des chemins de fer, réunie samedi et dimanche à Lucerne, pour s'occuper de la caisse de secours et de pensions des C. F. F., a constaté que le deuxième projet de statuts qui lui était soumis par la direction générale ne contient pas de concessions notables au sujet des postulats présentés par le personnel. Cependant, il porte certaines concessions et le personnel en fera d'équivalentes.

Suisse Deux aspects de l'Espagne De Pierre Mille, dans le « Temps »: C'était dans la cathédrale de Burgos, vers le soir. Au dehors, un soleil encore clair, vivant, fécond, à peine moins chaud, et dans la nef cependant l'obscurité, la presque obscurité sacrée de ces grandes ogives, épaissies à mesure que vers les vastes vagues de la plaine se précipitait la chute de l'astre.

Suisse On écrit de Varsovie, le 21 juin, à l'Indépendance belge: La peine de mort est très souvent appliquée maintenant à Varsovie. Les exécutions ont toujours lieu dans la citadelle, sur une petite place qui se trouve derrière le fameux « Pavillon X », réservé exclusivement aux détenus politiques.

LUCERNE. — La Société générale de Concomme de Lucerne a décidé dimanche d'introduire la vente du lait

RÉGION DES LACS

Nidau. — Le garde-pêche de Nidau, dont on signalait la disparition ces jours passés, est retrouvé. Il s'est présenté dimanche au gendarme de Nidau. Ce sont, dit-il, des pertes de jeu qui l'ont poussé aux infidélités dont il s'est rendu coupable.

CANTON

Pêche aux écrevisses. — Le Conseil d'Etat a décidé que l'interdiction de la pêche aux écrevisses dans le Bled des Ponts et ses affluents sera prolongée d'une année, soit jusqu'au 1^{er} juillet 1907.

Conférence pédagogique. — Les instituteurs et les institutrices qui assisteront à la conférence du Champ-du-Moulin, samedi prochain, auront le privilège d'entendre M. Jules Payot, recteur de l'Académie de Chambéry; il leur parlera de l'Education de la volonté.

La séance, qui a lieu le matin, est publique.

Boudevilliers. — Le citoyen Alfred Senten est nommé aux fonctions d'inspecteur du bétail du cercle de Boudevilliers, en remplacement du citoyen Frédéric Bille, décédé, et le citoyen Maurice Kaufmann, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du même cercle.

Colombier. — Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Colombier: du citoyen Charles Ganieri aux fonctions d'officier de l'état-civil de l'arrondissement de Colombier, et du citoyen Louis Magnin, aux fonctions de substitut de l'officier de l'état-civil.

Le Conseil général a été complété dimanche par l'élection de MM. Zélim Robert (76 voix), Alph. Renaud, père (72), Auguste Auberson (69), Ulysse Morthier (68) et Auguste Darbre (58).

Corcelles-Cormondrèche. (Corr.) — Nous avons eu, samedi et dimanche, une élection complémentaire de cinq membres au Conseil général, pour remplacer ceux qui ont été appelés à faire partie du Conseil communal.

Les cinq candidats proposés, savoir: MM. Henri Béguin, Paul Gentil, Emile Droz, Victor Boradori et Jean Steinmann, ont été élus sans opposition.

Buttes. — Samedi dernier, 23 juin, une foule nombreuse et sympathique accompagnait au champ du repos le regretté Fritz Gysin, décédé à Buttes, à l'âge de 73 ans.

Sa mort est une perte pour son village, car il joua durant nombre d'années un rôle actif dans les affaires communales et de diverses œuvres locales.

Frontière française. — Le 21 courant, vers 11 heures du soir, à l'arrivée des trains de Suisse à Pontarlier, M. Blanc, commissaire spécial à la gare, remarquait qu'une femme, les membres rigides, le corps raidi, se tenait debout et toute droite sur le quai d'arrivée.

M. Blanc s'approcha et tenta de conduire l'étrange voyageuse au bureau du commissariat. Ce ne fut pas sans peine, car la malheureuse n'entendait, ne voyait, ne sentait rien. Toutes les relations entre son cerveau et le monde extérieur avaient été rompues.

Au bureau, M. Blanc donna les premiers soins à Mélanie Verne (c'est le nom de cette pauvre femme) mais vainement. On dut appeler le docteur de la compagnie qui, pensant que sa malade avait pu être hypnotisée, essaya par des passes, de la faire revenir à elle. Il y réussit à demi; cependant, comme l'état de Mélanie Verne était encore inquiétant, le commissaire la fit admettre à l'hôpital, salle Ste-Anne, vers 1 h. 1/2 du matin.

Vendredi, elle se portait un peu mieux, mais aucun souvenir ni lui restait de son état de la veille; il y avait eu amnésie partielle. Mélanie Verne revenait de Paris où elle avait servi comme femme de chambre et elle se rendait à Chilly (Jura).

Comment son état hypnotique avait-il commencé? On pourrait penser qu'il a été provoqué intentionnellement et dans le but de la dévaliser. Mais cette hypothèse doit être écartée, puisque la malade avait encore sur elle un carnet de caisse d'épargne et plusieurs titres qui ont d'ailleurs été mis en sûreté par le commissaire. D'autre part, le docteur Houdart, déclare que, dans sa carrière déjà longue, il n'a pu étudier aucun cas semblable à la malade, enfin, attribue sa crise à la chaleur et à l'électricité de l'atmosphère (?).

Frontière vaudoise. — Dimanche après midi à 3 heures et demi, le feu s'est subitement déclaré dans un immeuble de l'Auberson. Les secours, quoique assez prompts, n'ont pas permis de sauvegarder la maison, les meubles du rez-de-chaussée seuls ont été préservés.

Un jeune milicien, le premier donnant l'alarme, déjà malade du cœur, a succombé une heure après par suite de l'émotion ressentie et de la maladie qui le minait. Les causes du sinistre sont encore inconnues.

NEUCHÂTEL

Assemblée du soir. — Une assemblée des électeurs neuchâtelois, réunie samedi soir au Cercle national, a désigné M. Ferdinand Gorgier, notaire et avocat, pour le scrutin de ballottage, et M. Joseph Langwieser, avocat, pour le scrutin de scrutin.

POLITIQUE

ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

CONSEIL NATIONAL. — Lundi, M. Caflisch développe la motion qu'il a déposée avec 44 députés et ainsi conçue: Le Conseil fédéral est invité: 1. à limiter l'application de l'article 10, lettre B, de la loi fédérale sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse du 25 juin 1903, au cas où le refus de la réintégration dans l'ancien droit de cité et de bourgeoisie serait contraire à de justes considérations d'humanité; 2. à faire rapport et à présenter des propositions sur la question de savoir si et de quelle manière les communes doivent, en cas de réintégration forcée, être indemnisées par la Confédération.

M. Forrer, président de la Confédération recommande le rejet de la motion. Il dit que la loi de 1903 a été élaborée à la demande des Chambres fédérales après consultation des gouvernements cantonaux.

Quant à la seconde partie de la motion, elle ne se justifie en aucune manière. Il est inutile d'invoquer le Conseil fédéral à procéder à une étude; car cette étude a été faite et le résultat a été négatif.

CONSEIL DES ETATS. — La discussion de l'organisation militaire est reprise à l'art. 125 (cours spéciaux).

M. de Reding propose de déterminer le maximum des écoles spéciales de tir et des cours techniques que l'Assemblée fédérale pourra instituer. Si l'on veut que le peuple accepte la loi, il faut lui présenter des dispositions précises. Les cours spéciaux ne devraient pas dépasser une durée de 30 jours.

MM. Muller, conseiller fédéral, et Hoffmann, président de la commission, combattent cette proposition. La proposition de M. de Reding est repoussée par 17 voix contre 10.

Le chapitre 8 (état-major général, articles 127 à 130) est adopté.

Le chapitre 9 (exercices de l'état-major, articles 131 à 133), ainsi que le chapitre 10 (inspections, articles 134 à 135) sont également adoptés. De même pour les chapitres relatifs à l'administration militaire et au commandement.

Le Loetschberg

Au Grand Conseil bernois, MM. Péguignot, au nom des Jurassiens, et Kunz, député socialiste de Bienne, ont appuyé la proposition d'ajournement Dürrenmatt.

Après les rapports de MM. Kunz et Koenitzer, conseillers d'Etat, on entend celui de M. Kindlimann, président de la commission du Loetschberg.

Tous trois, favorables au Loetschberg, ont été chaleureusement applaudis. Ils se sont prononcés pour l'adoption des propositions communes du Conseil d'Etat et de la commission. La séance est ensuite levée.

La révision du procès Dreyfus

L'audience de lundi est ouverte à midi. Le président est le premier président Balliot-Beaupré. Dans le public on remarque toujours la famille de Dreyfus, Mme Zola et le colonel Picquet. Le procureur général Bandouin commence d'une voix claire la lecture de son réquisitoire. Il affirme que les révélateurs ne sont pas embarrassés comme on l'a prétendu, car non seulement ils ont découvert de nombreux faux dans les bureaux de renseignements, mais on connaît d'une façon certaine les auteurs de ces faux. Le procureur énumère les causes multiples qui ont retardé les débats; mais ce retard a eu pour heureuse conséquence de faire le calme autour de l'affaire.

Le procureur général refait l'historique du bordereau, qui reste, avec les prétendus aveux, l'unique charge contre Dreyfus. Il dit qu'il est démontré qu'Esterhazy est incontestablement l'auteur du bordereau.

Le procureur général examine ensuite si le bordereau est bien un acte de trahison. Si l'on admet que c'est Esterhazy qui a écrit le bordereau sur l'ordre du colonel Sandherr, soit pour rechercher l'auteur inconnu des fuites, soit pour servir de preuve contre Dreyfus, l'accusation tombe toute entière.

Il n'y a plus d'acte de trahison imputable à personne; c'est l'écroulement de l'accusation par sa base même, et en même temps, comme conséquence de la révision qui s'impose, la cassation sans renvoi, puisqu'il n'y a plus ni crime ni délit.

Après avoir montré le rôle joué par le colonel Sandherr dans la fabrication du bordereau, le procureur s'efforce de dégager l'honorabilité de ce colonel. Il parle ensuite des protestations incessantes de l'innocence de Dreyfus et analyse le rôle des témoins au procès de 1894. L'audience est ensuite levée.

En Russie

Séance orageuse lundi à la Douma. Le ministre de l'intérieur a répondu à l'interpellation sur la famine et réfuté certaines accusations en demandant que la Douma et le public facilitent le gouvernement dans l'organisation de la lutte contre le fléau.

De nombreux orateurs accusent l'administration d'entraver l'assistance publique. M. Aladyne accuse le gouvernement d'appauvrir le peuple, et les ministres, de ne se présenter à la Douma que lorsqu'ils ont de l'argent à réclamer pour la famine, mais en réalité pour alléger la poche des fonctionnaires. Il propose de ne pas donner un centime au gouvernement.

M. Roditchoff dit que le gouvernement a fait des Russes des mendicants.

Sur la réponse du ministre, déclarant qu'il veut bien écouter les discours pour instruire, mais non répondre aux discours, on lui cria: «Sortez! Démisionnez! N'insultez pas la Douma!» Le ministre doit descendre et quitter la salle sous les huées et les sifflets.

Elections serbes

Dans les élections qui ont eu lieu dimanche, à Belgrade, pour la Skouptchina, ont été élus: 79 vieux-radicaux, 49 jeunes-radicaux, 14 nationalistes, 3 progressistes, 1 socialiste. Le résultat officiel de trois arrondissements manque. Neuf nouvelles élections sont nécessaires.

La situation en Crète

Différents membres du gouvernement craignant pour leur sécurité veulent transporter à Candie le siège de l'Assemblée. L'opposition dans ce cas tiendrait dans les montagnes une Assemblée rivale. Les troupes internationales de la Canée peuvent parfaitement assurer l'indépendance des députés de l'Assemblée.

Nouvelles diverses

Drame dans une forêt fribourgeoise. — On mande de Bulle que dimanche soir, entre 8 et 9 heures, des promeneurs virent dans la forêt de Bouleyres un individu de mine suspecte, coiffé d'une casquette, accompagné d'un enfant.

Il signalèrent le fait à des voisins et on se lança sur la piste du personnage. Tout à coup, on vit celui-ci filer, seul, dans une direction opposée. On fouilla le bois et bientôt on trouva l'enfant gisant à terre, la tête meurtrie par des coups violents portés avec un instrument contondant.

La préfecture, aussitôt avertie, commença des recherches qui ont abouti, lundi matin, à une arrestation. L'enfant appartient à une famille de La Tour.

Accident au Gramont. — Deux jeunes gens d'origine allemande, employés à Montreux, étaient partis dimanche de Saint-Gingolph pour faire l'ascension du Gramont. Dans un endroit dangereux où presque chaque année se produisent des accidents, l'un d'eux a disparu sans que l'autre ait pu dire comment s'était produit l'accident.

Une caravane de guides de Saint-Gingolph est partie lundi soir à 6 heures à la recherche de la victime. On ne connaît pas encore les noms des deux jeunes gens.

Monument Calvin à Genève. — Un très grand nombre de citoyens avaient répondu lundi après midi à l'appel du comité qui se propose d'ériger en 1909 un monument à Calvin à l'occasion du 400^e anniversaire de sa naissance.

La séance a eu lieu à l'aula de l'université. Des discours ont été prononcés par MM. H. Fazy, président du conseil d'Etat, Lucien Gautier, professeur de théologie, Charles Bergeaud, professeur d'histoire. M. Lucien Gautier a été nommé président.

Le comité a déjà reçu plusieurs centaines d'adhésions.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

Bons-Templiers

La Chaux-de-Fonds, 25. — Aujourd'hui lundi a eu lieu la création de la loge internationale de l'ordre neutre des Bons-Templiers. Etaient représentés les loges neutres de la Suisse, de l'Allemagne, de la Hongrie, de la France et de la Belgique. Les statuts proposés ont été adoptés à l'unanimité. Le professeur Forel, de Morges, a été nommé Templier international, (président) M. Hayen, avocat à Paris, secrétaire international. Les autres membres du comité sont: MM. de Terra, ancien directeur de chemin de fer à Marburg, et le Dr Legrain à Paris. La création d'un ordre neutre a été provoquée par le fait que l'ordre actuel a une nuance confessionnelle relevant du protestantisme orthodoxe, ce qui rend difficile l'entrée de libres-penseurs, de catholiques, de bouddhistes, etc. Le nouvel ordre neutre des Bons-Templiers maintient les principes d'abstinence stricts de l'ancien ordre, mais observe une attitude absolument neutre aussi bien au point de vue religieux que politique.

En outre, il ne réclame plus l'engagement à vie obligatoire de l'abstinence de toutes les boissons alcooliques. L'ordre neutre des Bons-Templiers auquel appartiennent déjà de nombreux loges d'Allemagne, de Hongrie, de France et de Belgique, sans compter celles de la Suisse est destiné à prendre sans doute une grande extension.

L'accident du Gramont

Saint-Gingolph, 26. — Les guides Cachat et Bonnaz sont partis lundi soir à 6 heures pour chercher le jeune Allemand tombé en faisant l'ascension du Gramont.

Ils ont retrouvé son cadavre au pied du rocher le Piseux, dans un endroit dangereux que les gens du pays appellent le tombeau des Allemands. La victime se nomme A.-B. Kramer, de Sarrebruck, né le 21 janvier 1882, employé chez M. Mianton, syndic des Planches. Le tribunal de Monthey s'est rendu sur les lieux pour procéder à la levée du cadavre.

Les anarchistes en Angleterre

Londres, 26. — A la Chambre des communes, M. Herbert Gladstone répondant à une question, reconnaît que deux journaux anarchistes, publiés à Londres les 8 et 15 juin, font l'apologie de Morral et expriment le regret qu'il n'ait pas tué le roi et la reine; mais, dit l'orateur, on n'a fait comprendre qu'il ne serait pas expédient d'engager des poursuites.

Relations commerciales hispano-allemandes

Madrid, 26. — Le ministre des finances annonce que l'Allemagne accepte la deuxième colonne du nouveau tarif douanier comme

base de discussion du traité de commerce hispano-allemand.

Assassinat

Rome, 26. — Hier matin, à la villa Doria Pompili, un anarchiste âgé de 33 ans, déjà condamné pour attentat sur la personne d'un commissaire de police, a tué de plusieurs coups de poignard un prêtre octogénaire qui allait en voiture dire une messe à la villa. On ignore le motif de cet attentat.

En Russie

Moscou, 26. — Huit hommes armés ont pénétré dans un restaurant, ordonné aux consommateurs de rester à leurs places et se sont livrés au pillage de l'établissement. Après quoi ils ont pris la fuite.

Saint-Petersbourg, 26. — Une grande partie de la garnison de Batoum s'est mutinée, surtout l'artillerie et le génie, mais les mutins ont été cernés et désarmés sans qu'un coup de fusil ait été tiré.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Faillite de la Société F. Desjacques & Co, en liquidation, imprimerie, à Neuchâtel. Délai d'opposition à la clôture: 3 juillet 1906 inclusivement. L'inventaire n'ayant révélé la présence d'aucun bien appartenant à la masse, la suppression de la liquidation a été prononcée.

Faillite de Paul Wallner, café Gambirinus, à Neuchâtel. Délai pour interposer action en opposition des créanciers: le mercredi 27 juin 1906, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds. Clôture des productions: le 20 juillet 1906.

Faillite de Jules Favre, maître d'hôtel, domicilié à La Chaux-de-Fonds. Date de l'ouverture de la faillite: le 9 juin 1906. Première assemblée des créanciers: le mercredi 27 juin 1906, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds. Clôture des productions: le 20 juillet 1906.

Faillite de Adolphe Laeuener, tailleur d'habits, domicilié à Corcelles. Date du jugement déclarant la faillite: 18 juin 1906.

Succession répudiée de Antoine-Joseph-Marie Wiget, quand vivait représentant de commerce à la Chaux-de-Fonds. Date du jugement déclarant la liquidation: le 21 juin 1906.

Prolongation du sursis concordataire de Jules Favre-Robert, propriétaire, à la Pologne près Chez-le-Barb. Date du jugement prolongeant de deux mois le sursis: 20 juin 1906. Seconde assemblée des créanciers: lundi 20 août 1906, à 2 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel-de-Ville de Boudry.

Révocation du sursis concordataire de Bernard Bastaroli, seul chef de la maison B. Bastaroli fils, entreprise de travaux publics, à la Chaux-de-Fonds. Date du jugement révoquant le sursis: le 19 juin 1906.

Homologation du concordat de Charles-Zwahlen-Sandoz & Co, société en commandite de créanciers, vins et liqueurs, à la Chaux-de-Fonds. Commissaire au sursis concordataire: Henri Hoffmann, préposé aux faillites, à la Chaux-de-Fonds. Date de l'homologation: 5 juin 1906.

Bénéfice d'inventaire de Frédérique-Lina Blanc née Pellaton, épouse de Edouard Blanc, domiciliée à Cernier, décédée le 6 mai 1906, à l'Hospice de la Côte, à Corcelles. Inscriptions au greffe de la justice de paix, à Cernier, jusqu'à mardi 24 juillet 1906, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'Hôtel de Ville de Cernier mercredi 25 juillet 1906, dès 10 heures du matin.

La justice de paix de Neuchâtel, sur le demande de demoiselle Thérèse Küffer, domiciliée à Neuchâtel, lui a nommé un curateur en la personne du citoyen Edouard Petitpierre, notaire, à Neuchâtel.

Contrat de mariage entre Louis-Ernest Rosselet, charpentier, et Léa-Sophie Jenneret-Grosjean, cuisinière, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Demande en divorce de Rosine Bürki née Meyer, tailleur, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, à son mari, Jean-Rodolphe Bürki, fruitier, en séjour aux Hauts-Geneveys.

Demande en divorce de Alfred Banderet, vigneron, domicilié à Sauges près Saint-Aubin, à sa femme, Lina Banderet née Schreyer, actuellement en séjour à Cortaillod.

En vue des délais de succession, il a été fait dépôt le 21 juin, au greffe de paix de Neuchâtel, de l'acte de décès de Henri-Alfred Borel, époux de Laure née Blanc, domicilié à Fanchal (Ile de Madère), où il est décédé le 30 avril 1906.

Etat-civil de la Beroche

Mai 1906

Mariages

19. Gottlieb-Edouard Aeschlimann, charron, Bernols, et Gorgier, et Maria Carrel, horlogère, Bernols, à Chézard.

21. Joseph Langwieser, boulangier, Bavarois, à Saint-Aubin, et Hélène Mailard, peintre on cadrons, Yaudouze, à Fleurier.

21. Jean-Jacques Hählen, commis C. F. F., Bernols, aux Verrières, et Eugénie-Mathilde Aeschlimann, couturière, Bernols, à Vaumarcus.

Naissances

5. Denyse-Valencie, à Emile Jacot, agriculteur, et à Sophie-Fanny née Jacot, aux Prises de Gorgier.

8. Mario-Elisa, à Jean-Henri Boleus, agriculteur, et à Mario-Louise-Elisa née Gaillie, à Vercennes.

9. Ruth-Idéine, à Charles-Auguste Berger, agriculteur, et à Adèle-Emma née Dietrich, aux Prises de Gorgier.

12. Gustave, à Charles Pierrehumbert, agriculteur, et à Aline née Devenogues, à la Nalière s. Saint-Aubin.

12. Charles, aux mêmes.

13. Odette-Sophie-Jeanne, à Fritz-Alcide Juan, charpentier, et à Emma née Jeanmonod, à Gorgier.

22. Marguerite, à Martin Vogel, mécanicien, et à Frida-Barbara née Hirt, à Saint-Aubin.

26. André-Auguste, à François Jacquier, pêcheur, et à Marie-Louise née Jan, à Saint-Aubin.

31. Jeanne, à Paul-Edouard Monnier, agriculteur, et à Emma née Ruff, aux Prises de Gorgier.

Décès

13. Aimé-Barnabé Lambert, carrier, Fribourgeois, à Chables, né le 11 juin 1882.

21. Ulrich, fils de Louis-Arthur BURGAT, et à Sophie-Elisa, née de Neuchâtel, à Montalche, né le 19 novembre 1905.

30. Lucrèce-Françoise née Thibaud, épouse de Christian Schumacher, Bernols, à Bovalx, née le 28 octobre 1831.

AVIS TARDIFS

UNION COMMERCIALE

Dimanche 1^{er} juillet 1906

Course au Righi

MM. les membres passifs désirant participer à la course annuelle de la société, sont priés de s'adresser pour renseignements et inscriptions au président, M. Maurice Berger, jusqu'au vendredi 29 courant.

D^r Mauerhofer

absent

Oublié, hier soir, sur un pupitre de l'hôtel des Postes, un

abonnement général

enfermé dans un étui en celluloid. Rapporter contre récompense hôtel de Tempérance, M. Hirt.

Restaurant BELLEVUE

Station terminus du funiculaire Plan

Ce soir

CONCERT

Orchestre JUNOD

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, en ville, 2 fr. par trimestre.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, en ville, 4 fr. par semestre.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, en ville, 8 fr. par an.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel, hors de ville, 9 fr. par an.

Madame J. Collaud, à Serrières, Madame et Monsieur Eugène Coursi-Collaud et famille, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Bastie Collaud et famille, Monsieur et Madame Placide Collaud et famille, Monsieur et Madame Albert Collaud et famille, Madame et Monsieur Arthur Collaud et famille, Monsieur et Madame Paul Perriard et famille, à Saint-Aubin, Monsieur Joseph Collaud et famille, à Genève, Madame et Monsieur Jules Feuillatier, à Orléans, Madame et Monsieur Nicolas Hochard et famille, à Paris, Mademoiselle Alice Guery, à Londres, ainsi que les familles Collaud et Ramuz, à Saint-Aubin, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, oncle, beau-frère et parent,

Monsieur Joseph COLLAUD

Employé communal

que Dieu a repris à lui, lundi à 9 heures du matin, dans sa 65^e année, après une longue et pénible maladie, muni des saints-sacrements de l'Eglise.

Serrières, le 25 juin 1906.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 27 courant, à 4 heures après midi.

Domicile mortuaire: Rue des Usines 25.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Madame Louise Humbert-Droz et ses enfants: Jeanne, Ernest et Madame et Monsieur Gustave Juvet et leur fils;

Madame et Monsieur Seiler-Humbert, à Reppen, Monsieur Alfred Humbert-Droz;

Madame et Monsieur Zandt-Humbert, à Montreux, Mademoiselle Sophie Humbert-Droz, Mademoiselle Joséphine Humbert-Droz, à Montreux;

Madame veuve Elise Humbert-Droz;

Madame veuve Louise Schifferdecker, Madame et Monsieur Pérouchet, à Lyon, Monsieur et Madame Alfred Schifferdecker, au Locle, et leurs familles ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Edouard HUMBERT-DROZ

chef facteur

leur bien-aimé époux, père, grand-père, frère, beau-frère, neveu, beau-fils et parent, que Dieu a repris à lui dimanche, à 8 h. 1/2, au quart du soir, dans sa 45^e année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 24 juin 1906.

J'espère en l'Eternel, mon âme espère et j'attends sa promesse.

Ps. 130, 5.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Avec mon amour, Jean XVII, 24.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le mercredi 27 juin, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Avenue du 1^{er} Mars 24.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de la Société fraternelle de Frévoynance, section de Neuchâtel, sont informés du décès de

Monsieur Edouard HUMBERT-DROZ

chef facteur

et priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu mercredi 27 juin, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Avenue du 1^{er} Mars 24. Rendez-vous au local à midi et demi.

Le comité.

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur JOSEPH BACH

Boulangier